

Bulletin d'inscription vacances de Printemps 2022

Nom de famille: Prénom:
E-mail de contact: Téléphone:
Lieu de résidence:
Nom, prénom de l'enfant: Âge:
Nom, prénom de l'enfant: Âge:
Nom, prénom de l'enfant: Âge:

Merci de noter les informations sur vos enfants qui peuvent être nécessaires à l'équipe d'animation (rappel allergies, lunettes...):

◇ J'accepte et m'engage à respecter le règlement intérieur de l'ALSH de Juillan.

Date: Signature:

	Lundi 25 Mars	Mardi 26 Mars	Mercredi 27 Mars	Jeudi 28 Mars	Vendredi 29 Mars
Mettre une croix si l'enfant vient					
Infos		Pique-nique	Pique-Nique		

	Lundi 2 Avril	Mardi 3 Avril	Mercredi 4 Avril	Jeudi 5 Avril	Vendredi 6 Avril
Mettre une croix si l'enfant vient					
Infos				Pique Nique	

PARTIE ADMINISTRATIVE — NE PAS REMPLIR

Document reçu le:

Réservation payé le:

Mode de règlement:

Passeport: Oui

Non

Accueil de Loisirs de Juillan

VACANCES DE PRINTEMPS

Du 25/04/ 2022 au 5/05/ 2022





Les vacances du printemps approchent, les inscriptions vont commencer selon le calendrier suivant:

Enfants résidants à Juillan Inscriptions 3j/semaine ou 6j/2semaines	Enfants extérieurs conventionnés Inscriptions 3j/semaine ou 6j/2semaines	Tous les enfants Inscription à la journée possible
A partir du Mardi 5 Avril	A partir du Mardi 12 Avril	A partir du Vendredi 15 Avril

Les plannings d'activités ne seront communiqués que quelques jours avant l'ouverture du centre de loisirs. Les familles ayant inscrits leurs enfants recevront un mail une semaine avant les vacances.

Les inscriptions seront validées dans la limite des places disponibles, les fractures précédentes doivent être soldées. Les journées sont payables au moment de la réservation.

Les inscriptions pour les vacances se feront uniquement au bureau aux heures suivantes (prise de rdv par téléphone):

- **Le lundi et mercredi** : de 14:00 à 16:30
- **Le mardi, jeudi et vendredi** : de 9:00 à 11:00 et de 14:00 à 16:30

- ⇒ Fournir le bulletin d'inscription déjà rempli
- ⇒ Possibilité de paiement par chèque, espèce, carte bleue, chèque vacances ou virement
- ⇒ Tarif « Passeport » si : vous êtes allocataire de la CAF des Hautes-Pyrénées en Décembre 2021 et que vous percevez une allocation familiale pour enfant à charge, que vous disposez d'un quotient familial inférieur ou égal à 750€ entre Décembre 2021 et Juin 2022 et que votre enfant fréquente l'ALSH au moins 3 jours consécutifs.

Fournir l'attestation de paiement

Inscriptions:

Les enfants sont inscrits par les familles à la journée avec le repas dans la limite des places disponibles. Le repas est pris au réfectoire sauf le jour du pique-nique. Ce dernier est fourni par les parents, il doit être froid (pas d'aliment craignant la chaleur). Le goûter de 16h est fourni par le centre de loisirs sauf le jour du pique-nique.

Annulation:

Les annulations ne se font que sur présentation d'un certificat médical, toutes autres réservations non honorées seront facturées.

Fourniture à la charge des parents:

Chaque enfant doit venir avec dans son sac à dos: une bouteille d'eau, un chapeau, crème solaire (si forte chaleur). L'enfant doit venir avec une tenue et des chaussures adaptées au centre de loisirs. Les plus jeunes peuvent prendre leur doudou et des affaires de rechange.

Merci de marquer les affaires de vos enfants (NOM+PRENOM)

Thème des vacances:

Les enfants du centre de loisirs de Juillan découvriront durant la première semaine différents métiers plus ou moins originaux et feront le tour du monde en musique lors de la deuxième semaine !

